

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 15 décembre 2025 au 16 janvier 2026

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

Par arrêté municipal en date du 21 novembre 2025, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet susmentionné pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 15 décembre 2025 à 9h00 au vendredi 16 janvier 2026 à 17h00.

Par décision (N°E25000126/34) de la magistrate-déléguée du tribunal administratif de Montpellier en date du 8 septembre 2025 a désigné Monsieur Jacques ARMING en qualité de commissaire-enquêteur, et Madame Martine RIVOLIER, en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

La personne responsable du projet de révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Villeneuve-lès-Béziers, auprès de qui les informations peuvent être demandées, est Monsieur Fabrice SOLANS, maire de Villeneuve-lès-Béziers.

Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable du lundi 15 décembre 2025 à 9h00 au vendredi 16 janvier 2026 à 17h00 :

- En mairie de Villeneuve-lès-Béziers, siège de l'enquête, aux jours et heures suivants :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé sécurisé au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/villeneuve-les-beziers-enquete-publique-rev-gen-plu/>
- Au moyen du poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Villeneuve-lès-Béziers aux jours et heures suivants :
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Information du public

L'information du public sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique portant sur les objets cités en intitulé, sera assurée par les mesures de publicité suivantes :

- Le présent avis d'enquête sera publié en caractères apparents 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé de même dans les 8 premiers jours de celle-ci dans les 2 journaux suivants :
 - Midi Libre édition Béziers
 - Hérault Juridique
- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'un affichage selon les normes édictées par l'arrêté du 9 septembre 2021 par voie d'affiches afin de lui assurer la plus large diffusion, quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci sur les principaux lieux d'intérêts de la Commune (Mairie, école, etc.).
- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'une publication au minimum 15 jours avant le début de l'enquête sur le site internet de la Mairie (<https://www.villeneuve-les-beziers.fr/>) et pendant toute la durée de celle-ci.

Evaluation environnementale de la procédure d'urbanisme

La révision générale du PLU de Villeneuve-lès-Béziers a fait l'objet d'une évaluation environnementale, et pour laquelle la Mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) de la région Occitanie a émis un avis sans observation en date du 24 octobre 2025.

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 15 décembre 2025 à 9h00 au vendredi 16 janvier 2026 à 17h00 :

- Sur le registre d'enquête déposé en mairie de Villeneuve-lès-Béziers, siège de l'enquête, suivant les horaires d'ouverture précités
- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :
Monsieur le commissaire enquêteur
Révision générale du PLU de la commune de Villeneuve-lès-Béziers
Hôtel de ville de Villeneuve-lès-Béziers
1, Rue de la Marianne
34420 VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : ep-rev-gen-plu-vlbz@democratie-active.fr ou sur le registre dématérialisé à l'adresse internet suivante
<https://www.democratie-active.fr/villeneuve-les-beziers-enquete-publique-rev-gen-plu/>
- Lors des permanences du commissaire enquêteur, recevant les observations et propositions du public en mairie de Villeneuve-lès-Béziers, qui sont fixées aux dates et horaires suivants :
 - lundi 15 décembre 2025 de 09h00 à 12h00,
 - lundi 5 janvier 2026 de 09h00 à 12h00,
 - vendredi 16 janvier 2026 de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport unique du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées, consignées séparément seront tenus à la disposition du public à la Mairie et sur le site accessible à l'adresse suivante <https://www.democratie-active.fr/villeneuve-les-beziers-enquete-publique-rev-gen-plu/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête :

À l'issue de l'enquête publique unique, le projet de révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Villeneuve-lès-Béziers, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour son approbation au conseil municipal de Villeneuve-lès-Béziers.